

Locronan

Conseil. L'extension d'un élevage porcin au cœur du débat

Le premier conseil municipal de cette année s'est tenu mercredi soir, dans la salle du conseil municipal. Le conseil a longuement délibéré sur l'extension d'un élevage porcin et de la mise à jour du plan d'épandage. L'EARL Colin souhaite développer son activité et passer de 1 485 porcs à 4 100, sur un an. Guillaume Dagorn, conseiller municipal, tout étant favorable à ce projet, a souhaité que l'avis soit accompagné d'une réserve concernant les exploitants agricoles qui ont des projets d'extension. L'épandage dans la commune de Locronan reste limité à 4,57 ha à Ti Rouz et 0,84 ha à Pennaros. Venec Le Mener, autre conseiller municipal, s'est insurgé sur le nombre de porcs produits par an, en considération de la production importante de lisier et d'azote, consécutive à cette extension. « Cela n'est pas concevable. La tendance devrait être à la diminution et non pas à

l'augmentation », a-t-il déclaré. « C'est un problème de société », a souligné le maire, Antoine Gabriele, qui a demandé au conseil de voter : cinq voix pour, une voix contre, et cinq abstentions. Le dossier a donc reçu un avis favorable.

Sdef. En ce qui concerne le Sdef (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère), la cotisation communale pour 2019, d'un montant de 250 €, relative à la convention d'adhésion sur trois ans (2019-2021) pour le conseil en énergie partagée, a été votée à l'unanimité au même titre que la proposition d'adhésion à un groupement d'achat jusqu'à fin 2023.

Fibre optique. Le maire a rappelé que la fibre optique devrait être opérationnel pour septembre-octobre. Un dossier pour une antenne relais a été déposé. Les travaux devraient commencer en mai-juin. Cette antenne devrait être installée à Ty Nevez Leustec pour un

déploiement de la 4G qui desservirait toute la commune.

En bref

L'autorisation de principe accordée lors du précédent conseil, concernant l'automatisation des parkings a été votée à l'unanimité par le conseil.

Le renouvellement, pour cette année, du partenariat avec l'association Objectif emploi solidarité a été validé. Cela permettra d'aider le personnel technique communal durant l'activité accrue en périodes saisonnières.

Le renouvellement de l'adhésion au CAUE du Finistère (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), pour un coût annuel de 50 €, a également été voté à l'unanimité.

Par ailleurs, Venec Le Mener a été désigné, avec son accord, pour assurer les fonctions en tant que référent langue bretonne.